



Déclaration liminaire de la FSU Comité Technique du 17/03/20

C'est dans les crises que le pays constate l'intérêt majeur des services publics, eux qui ont en charge la mise en œuvre de l'intérêt général. Mais pour fonctionner en temps de crise, il faut que les services publics y arrivent, qu'ils y soient préparés et qu'ils en aient les moyens. Car disposer d'agents et d'organisations efficaces, même en situation dégradée, suppose que les années qui précèdent n'aient pas été passées à les réduire, les grignoter, les désorganiser : il faut du temps pour disposer d'agents compétents et aptes à faire face aux situations.

Aujourd'hui, les agent.es de l'Education Nationale se débrouillent comme ils peuvent pour faire face en urgence et dans la confusion d'une décision de basculement quasi-intégral sur des modalités de fonctionnement auxquelles ils ne sont pas préparés, et dans des délais extrêmement brefs, trop brefs, et qui aggravent la désorganisation. Les mots de notre ministre, qui affirme partout depuis des semaines « Nous sommes prêts » résonnent étrangement aux oreilles de toutes et tous, qui entendent là une fois encore un élément de langage et de communication qui se heurte à la réalité et qui vient miner encore plus sa crédibilité et sa légitimité, par ailleurs interrogées par le fait que ses propos soient systématiquement démentis par le Président de la République, puis par le Premier Ministre, la semaine dernière. En tout cas, ils ne sont pas ceux d'un ministre qui maîtrise réellement la situation ni sa gravité comme en témoigne l'insistance que nous avons dû déployer pour obtenir des ordres clairs et de bon sens, conformes aux annonces du Président de la République, du Premier Ministre et des autorités sanitaires est en cela révélatrice de la défiance absolue du Ministre envers celles et ceux qui sont les plus en prise avec le terrain. Ce n'est pas nouveau, nous le dénonçons depuis des mois sur nombre de sujets. Sur les E3C, le déni de réalité était patent, mais sans dommage aux personnes – seulement aux fondements de notre système éducation, son diplôme le plus emblématique. Mais cette fois, ce déni a conduit à une prise de risques qu'on peut au moins qualifier d'inutile, pour les personnels, pour les élèves, et à travers eux, pour l'ensemble de la population.

Des mesures fortes ont été prises ; elles étaient nécessaires et urgentes. Nous ne pouvons que regretter que le système éducatif n'ait pas été largement préparé, alors que la situation de la Chine, ou plus récemment de l'Italie, avait montré le chemin. Les personnels ont à cœur de conduire du mieux qu'ils pourront leurs missions, leur attitude depuis 4 jours le démontre. Mais, compte tenu de la situation, il faut absolument leur faire réellement confiance, et s'appuyer sur leur sens des responsabilités, maintes fois démontré par le passé, dans des circonstances pourtant bien plus ordinaires.

La « conscience professionnelle » ne manquera pas d'être évoquée, mais cela ne nous conduira pas tout accepter. La FSU rappelle ainsi la nécessité de concilier continuité du service public, protection des agents et respect de leurs droits : les activités nécessitant la présence physique des agent-es dans les services doivent être réduites au strict nécessaire et impérativement assorties du matériel, avec les protections adéquates. Les personnels volontaires répondent à la nécessité d'accueillir les enfants des personnels soignants et médico-sociaux qui ne disposeraient d'aucune solution de garde, mais ils doivent bénéficier des protections nécessaires (masques, etc.). Dans tous les cas, la FSU demande l'établissement de règles claires et transparentes dans l'organisation de cet accueil. Il est en revanche irresponsable d'exiger encore la présence des personnels dans les services hors situations nécessitant absolument une présence physique.

Pour la FSU, des mesures doivent aussi permettre de stabiliser la situation des agent.es : non-application du jour de carence et prorogation de tous les contrats arrivant à terme doivent être la règle. Elle exige en outre que les personnels contractuel-les et vacataires puissent voir leur contrat prolongé, et qu'aucun personnel précaire ne reste sans traitement. Elle demande la tenue régulière des CHST-A dans la période, comme il a été déjà fait ce jour.

Ce dont nous sommes certain-es aujourd'hui, c'est que ce confinement va durer. Nous avons donc du temps pour mettre en place les liens pédagogiques avec nos élèves. Aujourd'hui il semble que peu de choses fonctionnent : les ENT sont saturés, l'accès à Pronote difficile et les listes de messageries électroniques par classe pas toujours opérationnelles.

Dans ce contexte, la FSU rappelle :

- que les fonctionnements des outils numériques relèvent des équipes techniques et de l'administration ;
- que de nouvelles difficultés vont apparaître alors que des alertes ont déjà été émises : élèves sans matériel, sans connexion etc. et ce sera majoritairement le cas pour les élèves les plus fragiles ;
- que ce lien pédagogique n'est aucunement une obligation en cas d'arrêt maladie ou d'autorisation spéciale d'absence (pour garde d'enfant actuellement par exemple) ;
- son exigence d'un rappel strict à l'utilisation des seuls outils mis en place par l'institution, notamment en raison du RGPD, de la possible mise en cause des personnels, des tentatives de certaines entreprises de se constituer des carnets d'adresse en exploitant un public captif. Plus que jamais, la neutralité commerciale de l'Etat doit être affirmée et rappelée, et mise en oeuvre. Les premiers retours montrent que l'injonction à faire vite a permis le développement de situations problématiques, malgré nos mises en garde.

La FSU demande donc une expression claire adressée aux personnels afin de leur manifester une confiance dont ils ont réellement besoin et que cette confiance par la reconnaissance de l'évidence qui est celle qu'il ne pourront faire compte-tenu des contraintes "qu'au mieux" : il est en effet important à la fois de reconnaître l'expertise des personnels en ne s'inscrivant pas dans une logique de prescriptions inadaptées, et de dédramatiser par rapport à une obligation de résultat qui ne manque pas déjà d'angoisser les personnels, mais aussi les élèves et les familles. D'ailleurs, sans nul doute, est-il aussi important de rassurer parents et élèves par rapport aux échéances de fin d'année (programmes et examen) ; comme le reste du pays, l'Éducation nationale va fonctionner en mode "dégradé", ce qui est inévitable vu la situation exceptionnelle et les mesures prises à l'échelle du pays.

Si la FSU demande encore au gouvernement de prendre toute la mesure de la crise actuelle, et d'en tirer les conséquences, elle exigera aussi de prendre en considération le renforcement de notre système social : la sécurité sociale, les retraites en sont une partie essentielle. Celui-ci constitue à chaque moment de crise un filet de sécurité essentiel et ne saurait être affaibli. Elle se félicite de la suspension immédiate du processus législatif concernant la réforme des retraites annoncée par le président de la République, mais aussi d'autres dispositifs mis en suspens (réforme de l'indemnisation chômage notamment). Elle ne renoncera pas pour autant à poursuivre tous les combats qu'elle mène depuis des mois avec et auprès des agent.es, dès lors que la crise sera derrière nous : pour développer les Services publics en général, et plus particulièrement celui de l'Éducation, pour mieux protéger et reconnaître ses agent.es, et leurs droits.

Enfin, et pour notre académie particulièrement : compte tenu de la situation, la FSU demande le report sine die de toutes les CAPA et leur tenue ultérieure ; elle demande l'élargissement de la période des vœux pour les opérations de mouvement INTRA, en raison des difficultés que pourraient rencontrer les réseaux numériques, en particulier là où les débits restent faibles. Elle demande également de revoir d'urgence la manière dont les confirmations de mutations seront transmises aux agents et retournées à la DPE car les préconisations de la circulaire ne sont plus opérantes : qui réceptionnera les confirmations dans les EPLE pour les transférer aux agents ? comment feront les agents pour renvoyer les confirmations et les pièces justificatives par courrier postal alors que les bureaux de poste sont fermés ? Elle demande le report de toutes les instances hors CHSCT, et de ne pas recourir, pour les rares qui devraient être tenues, à leur réunion dématérialisée, sauf cas d'extrême urgence.